Langues et politiques, des destins imbriqués mais distincts (II)

Christian TREMBLAY*

(*suite du numéro précédent*)

Keywords: *Latin*; *common languages*; *language equipment*; *literacy*; *education*; *international language*; *standardization*; *local language*; *regional languages*; *dialect*; *linguistic diversity*; *endangered languages*; *plurilingualism*

2. Le XXIe siècle : retour aux sources ?

Tous les découpages historiques ont leur part d'arbitraire. Ce qui domine c'est d'abord la continuité avec parfois des accélérations qui passent pour des ruptures. Aussi sommes-nous obligés pour aborder le XXIe siècle de nous renvoyer au passé. Nous emprunterons le chemin tracé par David Graddol dans deux rapports prospectifs réalisés en 1997 et 2006 à la demande du British Council, intitulés *The Future of English* et *English Next*.

2.1. La période moderne et l'affirmation de la suprématie de l'anglais. Les leçons des rapports Graddol (1997 et 2006)

Nous sommes maintenant arrivés à la période contemporaine dont l'analyse est énormément facilitée par la compréhension des siècles qui ont précédé.

2.1.1. L'expansion coloniale

David Graddol commence par un rappel historique rapide de l'expansion coloniale et du développement de l'Empire britannique dont le premier acte a été la victoire de la flotte anglaise contre l'« invincible Armada » de Philippe II d'Espagne en 1588 assurant la suprématie britannique sur les mers. La première colonie est constituée en Virginie en 1607. Aujourd'hui l'anglais est langue officielle dans 83 pays sur les cinq continents.

C'est au cours des XVIIe et XVIIIe que, face à l'émiettement féodal en baronnies et à une multitude de variétés dialectales intercompréhensibles seulement dans les espaces de voisinages, s'affirme l'État britannique centralisé avec son corollaire, une *lingua franca* correspondant à un anglais normalisé et profondément enrichi à partir du latin et du français, et de ses propres ressources dans les domaines juridique, littéraire et scientifique. L'anglais normalisé est requis par l'État centralisé à la fois comme moyen de gouvernance et comme emblème de l'unité nationale.

* Président de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme, Paris, France (ctremblay@neuf.fr).

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

2.1.2. Les deux guerres mondiales et la montée en puissance des États-Unis

Graddol rappelle aussi l'importance de la montée en puissance des États-Unis sur toute la durée du XIXe siècle et sur le basculement géopolitique fondamental opéré par les deux conflits mondiaux, et surtout par le second. Alors que les deux langues qui pouvaient encore rivaliser avec l'anglais, étaient le français et l'allemand, la défaite du III[e] Reich devait définitivement écarter l'allemand de la scène internationale.

Donc Graddol considère aujourd'hui le français comme la seule alternative à l'hégémonie de l'anglais dans les institutions internationales.

Toutefois son influence a beaucoup diminué notamment dans les instances européennes. Évidemment Graddol ne peut donner les clés de cette perte d'influence à ce niveau et donc ne permet pas d'en déduire quoi que ce soit en ce qui concerne son caractère structurel et en quelque sorte irréversible.

L'aspect géostratégique ne peut cependant être occulté. Le basculement s'est opéré en 2004 avec les adhésions des pays qui avaient appartenu précédemment au bloc soviétique. Ces pays ont d'abord adhéré à l'OTAN, et leur adhésion à l'Union européenne était une seconde intégration à l'OTAN, avec le lien de subordination aux États-Unis que cette intégration impliquait. Ces pays auraient pu négocier leur adhésion en français, ce qu'a voulu faire la Roumanie, ou en allemand, ce qu'auraient pu faire d'autres pays en raison de leurs nombreux cadres parlant allemand, mais la Commission européenne ne leur a pas donné le choix : la langue des négociations d'adhésion serait l'anglais.

Par ailleurs, il convient de souligner le rôle très partisan et déterminant joué pendant les années 1994 à 2004 par l'anglais Neil Kinnock, vice-président responsable des Services linguistiques, du Personnel, de l'Administration et de l'Informatique, qui a notamment imposé une modalité de travail consistant à faire rédiger par les fonctionnaires européens tous les textes en anglais, quelle que soit leur langue maternelle. Cette pratique dont la nécessité n'est pas évidente n'est pas celle en vigueur ni à la Cour européenne de justice, ni à la Banque centrale européenne.

Le projet consistant à faire renoncer l'Union européenne à son plurilinguisme institutionnel, réglementé par le règlement N° 1 de 1958, et à faire proclamer l'anglais comme seule langue de travail de l'Union européenne, a toutefois avorté.

2.1.3. Démographie

Avec le recul du temps, les données démographiques utilisées par Graddol apparaissent obsolètes. Les natifs anglais étaient estimés entre 322 et 372 millions de locuteurs, derrière les locuteurs chinois (entre 1.113 et 1.123 millions), mais devant les Indiens parlant l'hindi (entre 236 et 316 millions) et les locuteurs espagnols (entre 266 et 304), les arabes (entre 201 et 202) et très loin devant les locuteurs francophones estimés entre 70 et 72 millions. Cependant Graddol effectue une correction importante pour la langue anglaise en fonction de la théorie des trois cercles. Le premier cercle est celui des natifs. Le second cercle, celui des locuteurs ayant l'anglais comme langue seconde, L2, c'est-à-dire les locuteurs qui ont de l'anglais un usage quotidien au point que l'anglais est presque du niveau d'une langue maternelle. Enfin le troisième cercle est celui de ceux qui ont appris l'anglais

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

comme langue étrangère (EFL) et qui en ont un usage occasionnel. Ce qui est caractéristique de l'anglais, et l'est aussi du français, c'est le fait que les locuteurs du deuxième cercle, bien que difficiles à appréhender avec précision, l'emportent en nombre sur les natifs, et cela dès 1997 pour l'anglais, avec une estimation de 375 millions, et que les locuteurs du troisième cercle, dont l'estimation statistique est encore plus approximative, sont eux-mêmes encore plus nombreux, avec une estimation de 750, soit un total de 1,5 milliard. Et toute la dynamique internationale de l'anglais repose sur les deuxième et troisième cercles et sur la porosité entre les trois cercles.

Bien évidemment le poids d'une langue ne dépend pas uniquement du nombre de locuteurs, mais aussi d'autres facteurs comme l'usage des langues dans les institutions internationales, dans les institutions financières, les publications scientifiques, la publication de livres en général, etc. Depuis les rapports Graddol, d'autres modèles sont venus perfectionner la méthode commencée par ces derniers.

Le point faible des deux rapports Graddol, c'est qu'ils ne portent en réalité que sur l'anglais et que rien ou presque n'est dit des autres aires linguistiques qui ont leurs propres dynamiques et ne sont pas vouées à la marginalisation.

Selon la FERDI (2014)[1] l'anglais est langue officielle ou co-officielle de 83 États totalisant environ 2,5 milliards d'individus, mais si l'on retient les seuls locuteurs considérés comme anglophones, le nombre tombe autour du milliard.

Par comparaison, l'aire francophone compte 29 pays ayant le français comme langue officielle ou co-officielle, ce qui représente une population de 421 millions en 2015, mais si l'on ne tient compte que des locuteurs effectifs, comme le font l'ODSEF (*Observatoire Démographique et Statistiques des Espaces Francophones*, cf. Marcoux 2012) et l'OIF (2014, p. 8), on obtient un chiffre autour de 270 millions.

2.1.4. Les facteurs de dynamique linguistique

Pour David Graddol, les facteurs de dynamique qui expliquent l'expansion future rapide de l'anglais sont de plusieurs ordres.

Le premier facteur est la propension des locuteurs ayant l'anglais comme langue seconde (L2), et qui l'utilisent dans les relations intra-nationales, du fait de leur bilinguisme de facto, à passer en deux générations à un monolinguisme anglophone. Il y a une raison très forte à cela, c'est que l'anglais est la langue de l'ascension sociale, celle dans laquelle les enfants sont scolarisés et celle qui sera utilisée avec les enfants, qui donc perdront la langue de leurs parents, phénomène que nous avons déjà rencontré. Ce premier facteur est très lié à l'héritage colonial britannique.

Le second facteur concerne les EFL et les L2 qui utilisent l'anglais dans d'autres contextes.

Ces locuteurs intensifs ou occasionnels subissent de plein fouet l'influence des États-Unis, qui n'est pas seulement la puissance dominante sur le plan

[1] Le FERDI: *Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International*; le calcul prend en considération les Etats dont la langue étudiée est langue officielle et les Etats dont la langue étudiée n'est pas officielle mais représente plus de 20% des locuteurs.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

scientifique et technique, mais qui joue un rôle directeur sur la consommation culturelle et médiatique, ainsi que sur les échanges économiques.

Graddol (1997: 25–40) étudie sept facteurs avec d'infinies précautions méthodologiques et s'abstient de tout déterminisme. Nous parcourons rapidement ces sept facteurs en y intégrant les données actuelles.

I. La démographie

Globalement le monde est entré en transition démographique mais tous les pays n'y sont pas entrés en même temps.

L'aire francophone, notamment en raison de l'Afrique subsaharienne, se révèle la région du monde dont la croissance démographique est encore la plus rapide. Ainsi les projections de la FERDI donnent des résultats assez spectaculaires.

L'aire francophone verrait sa population augmenter entre 2015 et 2065 de 143 % quand l'aire anglophone ne progresserait que de 62 % et l'aire hispanique de seulement 30 %.

Les rapports Graddol qui voyaient dans la francophonie l'aire linguistique la plus retardataire ont évidemment tout faux sur ce plan.

Ces données nous interpellent. Elles nous donnent la mesure des défis qui sont à relever aujourd'hui. Les pays francophones d'Afrique sont aussi ceux qui ont depuis plus d'une décennie les meilleurs taux de croissance économique, mais ceux-ci restent insuffisants pour assurer aux populations une amélioration significative des conditions de vie. Donc, que ce soit par leurs moyens internes ou par la coopération, on sait aujourd'hui où sont les priorités : dans le développement des systèmes éducatifs pour élever le niveau des populations, et dans le développement économique tout court, l'un et l'autre allant de pair. Ces défis ne peuvent être relevés que dans la démocratisation et la stabilité politique.

II. L'économie mondiale

Celle-ci bascule massivement de l'Occident vers l'Asie, et ce changement géopolitique aura des effets linguistiques, mais ceux-ci sont encore difficiles à discerner présentement. D'autres langues que l'anglais, comme le chinois et l'arabe, pourraient bénéficier de cette nouvelle donne.

III. Le rôle de la technologie

Celle-ci est relativement neutre quand elle ne favorise pas la diversification. Prenons trois exemples très importants.

Premier exemple : les normes de polices de caractères en matière de bureautique et sur Internet. La première norme a été la norme ASCII (*American Standard for Information Interchange*) établie dans les années soixante par l'ANSI (*American National Standard Institut*) en 128 caractères. Seuls les caractères anglo-saxons, pouvaient être reproduits à l'écran. Aujourd'hui, la norme UTF-8 du consortium UNICODE permet de gérer toutes les écritures du monde.

Deuxième exemple, conséquence du premier : la suprématie de l'anglais sur Internet appartient au passé (sauf l'administration technique de tout l'Internet dont le ministère américain de la Défense peut prendre possession à tout moment).

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

Dans les années quatre-vingt-dix, l'anglais représentait 80 % des internautes et des pages produites sur Internet. Aujourd'hui, le décor a changé. Selon Pimienta 2017 (FUNREDES), l'anglais serait aujourd'hui à 22,2 % en nombre d'internautes et 32 % en nombre de pages.

Dernier exemple : les progrès accomplis par la traduction automatique. Ceux-ci sont spectaculaires au cours de la dernière décennie, avec de grandes conséquences en matière de publication. La traduction scientifique se trouve aujourd'hui grandement facilitée et avec elle la circulation des savoirs. Reste à faire en sorte que l'édition, largement dominée par les américains, s'ouvre à la publication plurilingue.

IV. La globalisation-mondialisation

Si la mondialisation est l'interdépendance généralisée des économies, la circulation des connaissances et des biens matériels et culturels sur la totalité de la planète, l'existence d'une ou plusieurs *lingua franca* paraît inéluctable. Mais face aux limites naturelles de toute *lingua franca*, quelle qu'elle soit, la traduction doit retrouver le rôle qu'elle a joué depuis plus de deux mille ans, de pont entre les civilisations.

Pour autant, les langues locales, limitées par leur rayonnement géographique et par leurs fonctionnalités, vont souffrir et devront faire l'objet de protections particulières pour ne pas disparaître. Leur disparition est et serait un appauvrissement de la biodiversité culturelle.

V. L'économie immatérielle ou de service

L'économie moderne fait beaucoup plus appel aux capacités intellectuelles et langagières que l'économie industrielle du XIXe siècle. Donc la compétence en langues, qui ne doit se concevoir qu'au pluriel, est devenue un facteur clé de différenciation dans la société contemporaine. Il n'est pas sûr que les systèmes d'enseignement aient encore intégré cette dimension fondamentale à la fois du développement personnel et de la cohésion sociale. Mais plus la compétence en langues s'élève et moins elle tend vers la simplification et l'uniformisation. Rien ne permet de dire que la tertiarisation de l'économie implique la généralisation d'une langue internationale unique.

VI. Les flux culturels

Le développement des médias modernes permet la circulation des savoirs, des idées, des imaginaires d'un bout à l'autre de la planète en quelques secondes. La localité culturelle, sauf sous forme du terroir, et encore, est en réalité amoindrie, ce qui entraine des phénomènes de résistance identitaire, au plan régional notamment. En effet, ceci donne un champ immense aux flux culturels qui emportent avec eux leurs effets de domination à travers les stratégies de communication des grands groupes multinationaux qui imposent leurs modèles et modes de consommation et de production culturelles avec des conséquences linguistiques très fortes en faveur de l'anglais. Mais là aussi, il n'y a pas de déterminisme, car les valeurs impliquées par les modèles économiques du néolibéralisme ne sont pas à toute épreuve.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

La capacité critique par rapport à ces groupes multinationaux reste une dimension à inventer.

Et c'est peut-être justement à la francophonie dans toutes ses ressources de réinventer une nouvelle compréhension du monde et d'écrire un nouveau récit planétaire. Elle en a les moyens, sorte de nouvelle république des lettres au niveau mondial au-delà des valeurs essentiellement mercantiles qui nous gouvernent, si elle résorbe les logiques de domination néocoloniale qui la traversent (cf. Boudet 2014).

VII. Les inégalités planétaires

Les inégalités de richesses créent une force d'attraction particulière en direction des aires linguistiques où celles-ci se trouvent concentrées.

La compétence en anglais est-elle, comme le rapport Graddol semble le penser, la voie d'accession à la richesse et à l'information pour ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre ? C'est clairement le mécanisme qui est à l'œuvre dans l'extinction des langues en danger. Mais rien ne dit que seul l'anglais bénéficie de ces transferts, le français entre autres également. Cela reste un phénomène par rapport auquel on est désarmé et qu'il faut pouvoir résoudre de manière adéquate.

On pourrait ajouter à la liste des facteurs identifiés par Graddol, d'autres facteurs tels que les modèles sociaux qui opposent assez fortement l'Europe et les États-Unis. À partir des années ayant suivi l'effondrement du bloc soviétique, les modèles d'organisation issus de l'État providence ont été fortement remis en cause de l'autre côté de l'Atlantique (cf. Brzezinski 1997 : 50, 51). Or, malgré la vague libérale qui s'est affirmée dès les années quatre-vingt pour s'accentuer ensuite, les systèmes sociaux européens ont dans l'ensemble bien résisté à la poussée idéologique néolibérale et surtout à la crise de 2008. Le modèle européen a même fait des émules outre-Atlantique, puisque la réforme du système de santé américain tenté d'abord par Bill Clinton et conduite à son terme, non sans d'énormes difficultés par Barak Obama, était directement inspirée des systèmes européens, français et allemand. La comparaison de la mortalité infantile et de la mortalité à l'accouchement n'est pas en faveur des États-Unis : 5,88 pour mille et 14 pour 100 000 contre respectivement 3,37 et 8 pour la France, 3,51 et 6 pour l'Allemagne. Ces chiffres sont très significatifs des effets sociaux du système le plus inégalitaire du monde occidental développé. Depuis la chute du bloc soviétique, les stratèges et idéologues américains affirment le modèle américain comme le seul modèle alternatif, comme s'ils étaient les inventeurs du capitalisme, alors que le vrai débat a toujours été interne au libéralisme entre régulateurs et autorégulateurs. La crise de 2008 a été causée par la dérégulation ou l'autorégulation par le système bancaire, ce qui revient au même.

On peut également relativiser la supériorité supposée (cf. *ibidem*) du régime politique américain. Mais la relation à l'argent est un trait peu mis en évidence par les constitutionnalistes. Or, les pays européens ont mis en place dans les années quatre-vingt des législations limitant les dépenses électorales et interdisant aux entreprises de les financer. Côté Etats-Unis, une célèbre jurisprudence de la Cour suprême américaine rendue le 21 janvier 2010 et intitulée *Citizens United v. Federal Election Commission* autorise au contraire le financement de la vie politique par les entreprises au nom de la liberté d'opinion, une entreprise étant une personne comme

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

un autre, d'où la règle qui en découle : une voix, un dollar. À l'intérieur du régime démocratique, il existe une grande diversité et la prétention américaine pour se prendre comme modèle est illégitime.

2.2. Transculturalité, transculturation

La perception très forte que nous avons de la progression et du caractère irrésistible de la quasi-hégémonie de l'anglais dans le monde nous donne une vision déformée de la réalité.

Il faut essayer de récapituler les différents éléments évoqués précédemment, tout juste effleurés, et dont la compréhension détermine à mon avis la pertinence des développements futurs.

a. Ce qui fait une langue, c'est bien évidemment ses locuteurs, mais aussi son corpus, oral et surtout écrit, c'est-à-dire la somme de connaissances, d'intelligence et de créativité que ses locuteurs ont accumulée au cours des siècles. C'est ainsi qu'il a fallu plusieurs siècles pour élever le français au niveau et au-dessus du latin. Et ce qui est vrai du français, est également vrai pour l'anglais, pour l'allemand, l'espagnol, l'italien, etc. puisque nous sommes en Europe, sauf que ces langues n'ont pas la même histoire et si elles ne disent pas tout à fait la même chose, ce n'est pas parce qu'elles diffèrent par leur nature et par l'identité des peuples dont elles exprimeraient l'âme essentielle, mais parce que justement elles sont le fruit d'expériences historiques différentes vécues par leurs communautés de locuteurs. C'est dans ce sens et seulement dans celui-ci que l'on peut dire qu'elles sont porteuses de visions du monde à caractère national ou transnational. Toutes les langues que je viens de nommer ont ceci en commun d'avoir dû relever le défi historique de s'élever au niveau du latin qui n'était plus compris par les populations.

b. Qui sont les locuteurs ? Il y a locuteur et locuteur. Il y a le locuteur pour lequel la langue est son milieu, comme l'air est le milieu naturel de l'oiseau et l'eau le milieu naturel du poisson. Puis il y a les locuteurs qui font évoluer la langue. La langue grecque n'est pas sortie par magie de la glaise. Le latin a dû lui-même s'équiper au contact du grec, car les Romains cultivés connaissaient le grec, pour devenir une langue non seulement juridique, mais poétique, littéraire et philosophique. Et les langues vulgaires (au sens de Dante la langue vulgaire est la langue parlée dans les familles), ou plus exactement certaines d'entre elles, quand le latin s'est perdu, ont suivi le même chemin, et nous l'avons vu pour le français et pour l'anglais. Pour cela il faut des savants, des scribes polyglottes et des traducteurs, des poètes, des écrivains et des philosophes. La langue n'est pas un état, mais un processus, parce que l'on pense et que l'on raconte le monde par le langage.

c. Les langues se nourrissent les unes des autres. Après ce que nous venons de dire, cela peut paraître une évidence. Mais on voit très vite que la connotation anthropophagique intentionnelle ouvre la voie à des interprétations multiples. D'abord elles se renforcent par leurs contacts. Convenons que ces relations bénéfiques ne sont pas systématiques et sont toujours, sinon inégalitaires, dissymétriques avec une dissymétrie qui peut varier dans le temps et même s'inverser. Prenons l'exemple de l'anglais qui doit 50 % de son vocabulaire au

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

français, dit-on (si l'on calcule d'après les entrées du dictionnaire, c'est probablement exact). Aujourd'hui la relation s'est largement inversée. Mais nous souhaiterions aller plus loin en nous appuyant sur la notion de transculturalité (cf. Caccia 2010 et Moser 2010). Inventé par l'anthropologue cubain Fernando Ortiz, endossé ensuite par Malinovski, alors que l'acculturation est un processus unilatéral, la transculturation, selon Moser (2010 : 38), « permet de penser, dans le contact des cultures, une réciprocité d'influence entre les cultures en contacts, même si elles sont de forces inégales ». On pourrait fournir de nombreux exemples. Mais on peut arriver à la disparition pure et simple de langues, ce qui est arrivé et est même en train de se produire aujourd'hui à grande échelle. On peut dire bien sûr que les langues et les cultures ne meurent jamais, elles se transforment, ce qui est vrai et dérisoire en même temps. Il est donc important de comprendre pourquoi cela se produit. Pourquoi des locuteurs abandonnent leur langue pour une autre. Si l'on n'arrive pas à l'expliquer scientifiquement, on n'a aucune chance d'avoir une action efficace, à supposer que l'on puisse agir efficacement. Mais si l'on croit que c'est une question simple dans laquelle il y a les dominants d'un côté et les dominés de l'autre, on a toutes les chances de se tromper et d'aller dans le mur. Mais c'est une chose suffisamment grave pour y regarder de près.

d. Si l'on admet cette idée simple, exprimée pour la première fois par Leibniz, qu'une langue est un milieu de vie, comme l'air ou l'eau, on doit admettre aussi que personne n'est propriétaire d'une langue, pas plus un individu qu'une entité quelconque, politique ou religieuse. Tout le monde peut rentrer dans une langue et tout le monde peut en sortir. Ce n'est pas une opération facile, mais c'est possible. On a même des gens qui ont plusieurs langues. Certains même ne s'en rendent pas compte. Ainsi un élève de primaire à qui l'on demandait pour une enquête « quelle est ta langue maternelle ? » a eu cette réponse : « ma langue maternelle c'est le français et l'arabe ». Un individu plurilingue a ainsi plusieurs cordes à son arc et s'adaptera en fonction des usages et des circonstances. Le monolinguisme est une idée moderne mais absurde.

e. Cela veut dire que la langue n'est pas nécessairement attachée au territoire. S'il y a d'ailleurs une différence notoire du point de vue historique entre le français et l'anglais, elle est là. Le français, qu'un raccourci dont nous avons montré l'inanité rattache à l'Ile-de-France, s'est trouvé très tôt, dès le XIe siècle, déterritorialisé. L'aire géographique de la langue française ne correspondait pas aux limites du royaume de France. Cela ne veut pas dire que le français avait pénétré toutes les couches de la société, mais le phénomène était suffisamment significatif pour qu'il perdure aujourd'hui et c'est cette caractéristique qui a permis de penser que le français était une langue universelle, de la même manière que l'on considère aujourd'hui l'anglais comme langue universelle dans la mesure où son extension dépasse de loin le territoire de son foyer principal. Le « manifeste pour le français langue-monde », publié en 2007 par une trentaine d'écrivains de tous horizons du monde francophone, en est une parfaite illustration et ne fait que renouer en réalité avec une tradition ancienne en voie de se perdre. Et l'anglais, qui à l'origine avait une base territoriale beaucoup plus affirmée est aujourd'hui une langue déterritorialisée. L'espagnol et l'arabe, avec leurs caractéristiques propres, sont

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

également dans ce cas. Ce phénomène doit être distingué des diasporas qui obéissent à des logiques différentes.

Ce que l'on entend par aires linguistiques sont des ensembles transnationaux et transculturels dans lesquels des langues communes constituent des ponts entre les cultures sans évidemment les abolir, et les aires anglophones et francophones, sont à la fois les plus importantes dans le monde aujourd'hui, et aussi celles qui sont le plus plurilingues, l'aire francophone étant la plus plurilingue sans contestation possible, si l'on met de côté la France dont le monolinguisme n'a d'égal que le monolinguisme britannique ou américain.

f. Certaines idéologies fleurissent aujourd'hui qui voudraient regrouper dans un même ensemble « une langue, une terre, un peuple », association qui n'est pas sans rappeler « ein Reich, ein Volk, ein Fürher ». C'est à la fois pousser à l'extrême l'idée de l'État-nation dont les réalisations concrètes ne correspondent pas à ce schéma. Mais c'est aussi avoir une conception essentialiste des langues et des peuples. L'auto-affirmation identitaire est une voie sans issue. Dans une interview au journal suisse *Le Temps* le 24 septembre 2012, Heinz Wismann, apportait un éclairage utile :

> Chaque langue portant en elle un reflet du réel[2], quand je décolle de la mienne pour aller vers une autre, j'enrichis ma capacité à percevoir de la réalité. Je me donne une chance de développer une intelligence réflexive, c'est-à-dire d'aller voir ailleurs et de revenir enrichi de ce que j'ai compris en m'écartant de moi. J'oppose cette attitude au syndrome identitaire, qui est la forme la plus stupide de l'affirmation de soi : on est fier de n'être que ce que l'on est. C'est très appauvrissant.

g. Les relations entre politique et langue sont en même temps très étroites et complexes.

Disons pour simplifier à l'extrême que la puissance politique est une condition nécessaire mais non suffisante de rayonnement linguistique. Inversement, si la langue est certainement un outil d'influence, il n'est pas établi qu'elle serve des politiques de puissance.

Déjà Dante regrettait que l'Italie ne bénéficie pas de l'équivalent du royaume de France pour favoriser le développement de la littérature. La solidité et la stabilité des institutions sont le premier atout pour qu'une langue se développe.

Il n'est pas rare que l'imposition de la langue suive la quête, mais ce n'est pas une loi. Quand l'Alsace fut incorporée au royaume de France, Louis XIV se garda bien de supprimer les écoles de langue allemande et n'interdit pas l'emploi de l'allemand comme langue officielle. L'alsacien se portait donc encore très bien en 1970.

En revanche, quand les États-Unis ont remplacé l'Espagne aux Philippines en 1898, les États-Unis imposent l'anglais et la guerre victorieuse contre les indépendantistes se traduit par la liquidation quasi totale des élites hispanisées. La déshispanisation et l'anglicisation peuvent alors commencer.

Dans un autre registre, la prise du pouvoir au Cambodge par les Khmers rouges et la dictature communiste entraîne la mort de plus de 1 million de personnes,

[2] A notre avis ici le singulier vaut pour une combinaison de reflets parmi une infinité.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

soit 10 % de la population, et en particulier l'extermination des élites du pays majoritairement francophones. La langue française a ainsi failli disparaître complètement du Cambodge.

Quant au rayonnement de la langue, elle prend parfois sa source dans d'autres facteurs que la puissance politique. L'Empire romain a été un empire bilingue, la conquête de la Grèce n'entraînant pas la disparition du grec. Au contraire, les élites romaines ont appris le grec qui est resté la langue seconde, langue de culture pour les Romains, bel exemple de transculturation, jusqu'à ce que le latin devienne à son tour, au contact du grec notamment, une langue de culture à part entière. Un empire peut aussi n'avoir aucun effet culturel et linguistique. Ce fut le cas de l'empire mongol de Gengis Khan, qui a été absorbé, digéré en quelque sorte culturellement par des populations qui, bien que vaincues militairement, étaient culturellement plus fortes, en Chine et en Perse particulièrement, autre exemple parfait de transculturation (cf. Brzezinski 1997 : 39–43).

2.3. Quelles différences entre francophonie et anglophonie ?

On a vu une **première différence** liée à l'histoire même de la langue, qui est la déterritorialisation précoce de la langue française, ce qui n'a pas été le cas de l'anglais.

Une **seconde différence** est d'ordre géostratégique et concerne le poids du centre de ces deux mondes, inégaux entre eux par leurs poids militaires, politiques (cf. Brzezinski 1997 : 27–56) et économiques (cf. Carrère 2014 : 3–5, 36–40).

Militairement et politiquement, pour Zbigniew Brzezinski, dans son chapitre *Une hégémonie d'un type nouveau* du *Grand échiquier*, la relation des États-Unis avec le monde anglophone et le reste du monde s'analyse en termes de « centre » et de « périphérie », de « tributaires » et de « vassaux », qui font parfois du zèle, non sans une touche de mépris pour ces derniers de la part de l'auteur, d'« exercice indirect et apparemment consensuel de l'hégémonie américaine », de « chasse gardée de l'armée américaine ». Les pays européens et le Canada sont intégrés à l'OTAN, même si, outre la période gaullienne, la France a su de manière variable garder une certaine liberté d'appréciation, qu'elle a pu exprimer avec force lors du déclenchement de l'invasion de l'Irak.

Une **troisième différence** est d'ordre culturel. « La domination culturelle des États-Unis a jusqu'à présent été un aspect sous-estimé de sa puissance globale. » (*ibidem* : 51). Ainsi « la culture de masse américaine exerce sur la jeunesse en particulier une séduction irrésistible » qui s'exprime à travers la télévision, le cinéma, les musiques populaires, les « phénomènes de mode, vestimentaires, alimentaires ou autres – nés aux États-Unis » qui « se diffusent par imitation dans le monde entier » (*ibidem*), etc.

La France n'est pas dans l'espace francophone dans une posture de cette envergure. D'abord, contrairement aux Etats-Unis qui ont incorporé la langue comme élément de leur *soft power*, la France n'a pas pensé la francophonie. La francophonie que l'on connaît aujourd'hui a été pensée dans les années 1960 par Leopold Sédar Senghor, Président du Sénégal, Diori Hamani, président du Niger et Habib Bourguiba, président de la Tunisie, rejoints ensuite par le Prince Sihanouk.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

En 1970, elle a pris d'abord la forme de *l'Agence de coopération culturelle et technique*, et s'est constituée en véritable organisation internationale en 1986, après que les réticences françaises aient été surmontées. On est donc loin du projet néocolonial que l'on trouve dénoncé dans certains écrits.

Mais tous les pays, francophones ou non, subissent ou adhèrent à l'influence culturelle américaine. La vraie question est de savoir quelle est la profondeur de cette influence et quels en sont les ressorts. Nous n'allons pas rentrer dans une discussion à ce sujet qui est notamment au cœur de la réflexion de Régis Debray (2017, 2018). Qu'est-ce qui est du ressort de la technologie (le transport aérien est-il américain ou européen ?) et qu'est-ce qui s'analyse comme des traits culturels. Qui fait la mode dans le monde et notre manière de porter le jean affecte-t-elle notre rapport au temps et à l'espace, à la nature, à la diversité, à la qualité par opposition à la quantité, affecte-t-elle les rapports intergénérationnels et les structures familiales. Dans un débat organisé par le journal *Libération* le 26 novembre 2011, sur le thème « La culture peut-elle donner un sens à l'Europe », Umberto Eco avait amorcé cette réflexion :

> Être européen est une chose que l'on ressent quand on est ailleurs. Cela m'est arrivé aux États-Unis. Dans une soirée, après quelques verres, vous vous précipitez sur le premier Norvégien qui passe pour bavarder, avec le sentiment qu'on se comprend mieux. Bien sûr, il s'agit d'une identité ressentie au niveau intellectuel, culturel. Toute la question est de le faire ressentir par tout le monde[3].

Nous amorçons à peine la discussion. Disons seulement que l'aire francophone est sans doute beaucoup plus ouverte culturellement que l'aire anglophone. Un critère permet d'ouvrir la question : les œuvres étrangères traduites aux États-Unis représentent à peine 3 % de l'édition aux États-Unis, contre 20 % en France. Les États-Unis sont donc totalement autocentrés, peuple élu qui veut structurer le monde à son image, alors que la France et la langue française sont naturellement ouvertes sur l'extérieur. Les écrivains américains qui trouvent en France parfois plus de lecteurs que dans leur propre pays en savent quelque chose. La France a aussi ses domaines d'excellence, sans monopole ni exclusivité, qui ne s'assimilent pas à une culture de masse, et chacun en France et surtout dans le monde est capable de les reconnaître. Et le sentiment évoqué par Umberto Eco, on le ressent presque de la même façon à l'intérieur du monde francophone dans sa diversité. Les cultures en langue française ou qui, dans leur diversité assumée, partagent cette langue ont des choses à dire sur le monde et n'ont aucune raison de s'en priver.

Cela dit, ce phénomène d'ouverture cosmopolite est en danger de résorption du fait d'une politique d'accueil des francophones non occidentaux beaucoup trop restrictive : accueil insuffisant des étudiants, enseignants et intellectuels, programmes universitaires axés sur la francophonie également condamnés à la portion congrue. Ainsi l'élite francophone – Achille Mbembe, Alain Mabanckou…–

[3] http://observatoireplurilinguisme.eu/fr/dossiers-thematiques/culture-et-industries-culturelles/88889017-langues-et-cultures/6171-la-culture-peut-elle-donner-un-sens-a-leurope-u-eco-et-f-mitterrand-forum-libe

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

effectuent-ils leur carrière dans des pays anglophones, Afrique du Sud ou USA et alertent sur le risque de provincialisation de la pensée française, à défaut de décolonisation des consciences et des mentalités[4] :

> Les meilleurs spécialistes de la littérature française du Moyen-Âge sont américains. Les étudiants d'Amérique du Nord sont plus sensibilisés aux lettres francophones que leurs camarades français. La plupart des universités américaines créent et financent sans l'aide de la France des départements de littérature française et d'études francophones. Les écrivains qui ne sont pas nés en France et qui écrivent en français sont pour la plupart traduits en anglais : Ahmadou Kourouma, Anna Moï, Boualem Sansal, Tierno Monénembo, Abdourahman Waberi, Ken Bugul, Véronique Tadjo, Tahar Ben Jelloun, Aminata Sow Fall, Mariama Bâ, etc. La littérature française ne peut plus se contenter de la définition étriquée qui, à la longue, a fini par la marginaliser alors même que ses tentacules ne cessent de croître grâce à l'émergence d'un imaginaire-monde en français[5].

Alors que la France a mis un demi-siècle à s'intéresser à la francophonie, on peut, mis à part les intérêts économiques et commerciaux réciproques à ne pas négliger, se demander, question iconoclaste, quel intérêt culturel la France peut y trouver et réciproquement bien sûr : peut-être une conception plus profonde de l'universalité, par référence à une réflexion de Tzvetan Todorov (2007 : 78) : « Penser et sentir en adoptant le point de vue des autres, personnes réelles ou personnes littéraires, est l'unique moyen de tendre vers l'universalité »[6].

Une quatrième différence est de nature idéologique. Elle repose sur la conviction de la perfection et de la supériorité du système américain d'organisation politique, administrative et économique qui, parce qu'il est meilleur que tout autre, doit être proposé voire imposé au monde. S'appuyant sur une religiosité protestante qui bien que laïque, est un trait fort des États-Unis, on obtient l'« idéalisme libéral américain » qui désigne à quelques lignes d'intervalle l'Europe en tant que « tête de pont de la démocratie » (*ibidem* : 87), et « tête de pont de la puissance américaine » (*ibidem* :106) « dont dépend l'exercice de l'hégémonie américaine » (*ibidem* : 103). Rappelons que *Le Grand échiquier* a été écrit en 1997, et qu'en vingt ans, le monde ayant connu l'invasion de l'Irak, la crise mondiale, et le conflit syrien, conséquence directe de l'invasion de l'Irak qui a aggravé le désordre dans toute la région du Proche-Orient, l'idéalisme américain suscite moins l'enthousiasme, au moins en dehors des États-Unis. Pareille assurance idéologique, qui n'a d'équivalent dans l'histoire que le marxisme-léninisme, n'existe plus dans l'ère francophone. Si la France conserve une influence, elle n'est pas de même nature, elle le doit à la culture et à l'histoire, et s'il y a un projet que l'aire francophone porte depuis maintenant un demi-siècle, c'est celui de la défense de la diversité des expressions culturelles et

[4] Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, La découverte, 2010 (http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-Sortir_de_la_grande_nuit-9782707176646.html).

[5] Alain Mabanckou, Achille Mbembe, « Francophonie, langue française : lettre ouverte à Emmanuel Macron », Bibliobs, 2017 (https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20180115.OBS0631/francophonie-langue-francaise-lettre-ouverte-a-emmanuel-macron.html).

[6] Todorov indique qu'il reformule une pensée de Kant qui dans *Critique de la faculté de juger* « considérait comme un pas obligé vers un sens commun, autant dire vers notre pleine humanité : „Penser en se mettant à la place de tout autre être humain" » (*ibidem*: 78).

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

également d'une mondialisation qui respecte les équilibres écologiques, qui privilégie la coopération et la paix sait réunir l'unanimité (La convention internationale sur la diversité des expressions culturelles de 2005 a été votée à l'unanimité des États membres de l'ONU moins les États-Unis et Israël). L'Organisation Internationale de la Francophonie, dont les pères fondateurs en 1970[7] ont été Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, Habib Bourghiba, président de la Tunisie, et Diori Hamani, président du Mali, rejoints par le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge, si peu soutenue jusqu'à aujourd'hui par la France, s'inscrit parfaitement dans cette perspective. C'est d'ailleurs une particularité à ajouter à la liste, que l'OIF n'ait pas de pendant institutionnel dans l'aire anglophone.

Une **cinquième différence**, complémentaire de la précédente, repose sur une gestion particulière du système mondial américain qui recourt à « l'influence indirecte sur les élites étrangères qui dépendent d'elle [de l'Amérique] et tire parti de l'image positive qu'ont ses institutions et ses principes démocratiques » (*ibidem* : 51). On connaît les programmes du Département d'État américain et l'important réseau de fondations américaines (Ford, Rockefeller, Carnegie, MacArthur, Sorow, Kennedy), qui savent, parfois en coordination avec les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale), reconnaître dans les universités et les grandes écoles les meilleurs étudiants et les meilleurs chercheurs auxquels elles vont proposer de compléter leur formation aux États-Unis, voire d'y faire carrière, et qui œuvrent avec efficacité sur tous les continents. Le brillant intellectuel camerounais Achille Mbembe est un digne représentant de ce genre d'action. Un autre moyen est aussi la délivrance de labels, tel que celui de Business school, délivré par l'association américaine AACSB (*Association to Advance Collegiate Schools of Business*), et dont les critères d'éligibilité assurent le quasi-monopole de la langue anglaise et du système de pensée américain dans ce type de formation. Jean-Philippe Dedieu souligne que

> contrairement aux institutions scientifiques françaises, qui ont rarement mobilisé les diplômés africains installés en France à des fins de recherche partagée, la mobilisation des diasporas constitue pour les États-Unis une procédure traditionnelle pour conforter les loyautés. (Dedieu 2003 : 122).

En fait, même si les États-Unis ont eu dans ce domaine un rôle de précurseur, avec un demi-siècle d'avance et si les pays anglo-saxons sont en tête du classement (États-Unis, Royaume Uni, Australie), sur ce marché international de la mobilité étudiante, on retrouve la France comme première destination non anglophone, et de nouveaux acteurs en quête de stratégies d'influence se manifestent, tels que la Russie, la Chine, Les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, etc.

3. Conclusion

Rien ne semble pouvoir enrayer la progression des langues-mondes que sont l'anglais, le français et l'espagnol, et peut-être le chinois et l'arabe. Ces aires linguistiques, déjà plurielles, sont elles-mêmes en compétition et comme elles sont

[7] Elle s'est d'abord appelée *Agence de coopération culturelle et technique* (ACCT).

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

porteuses de conceptions du monde et de sociétés différentes, complémentaires ou concurrentes, leur compétition n'est ni un fleuve tranquille ni un désastre. Mais le grand problème est celui de la coexistence avec les langues moins répandues qui sont elles-mêmes porteuses de valeurs et de créativité et sont souvent en grave danger.

Comme on a pu le voir, les langues-cultures accumulent de grandes richesses de savoirs de tous ordres et ce sont ces accumulations spécifiques qui leur donnent, au-delà des frontières, tout leur pouvoir d'attraction. Le seul fait de croître est facteur de domination. Mais cette domination n'est pas un acquis définitif. D'autres pôles de créativité peuvent naître là où on ne les attend pas, et en cela, la diversité culturelle et linguistique est notre trésor et notre meilleure garantie de survie.

Bibliographie

Baumgartner 2018: Emmanuèle Baumgartner, *Moyen Âge – L'affirmation des langues vulgaires* (https://www.universalis.fr/encyclopedie/moyen-age-l-affirmation-des-langues-vulgaires/).

Beaune 1985: Colette Beaune, *Naissance de la France*, Paris, Gallimard.

Blanchet 2016: Philippe Blanchet, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel.

Boucheron 2017: Patrick Boucheron (dir.), *Histoire mondiale du français*, Paris, Seuil.

Boudet 2014: Martine Boudet, « La francophonie : quel programme ? », in Martine Boutet, Florence Saint-Luc (coord.), *Le système éducatif à l'heure de la société de la connaissance*, Toulouse, PUM.

Broudic 2003 : Fanch Broudic, « Le breton », dans B. Cerquiglini (dir.), *Les langues de France*, Paris, PUF.

Brzezinski 1997: Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde*, Paris, Arthème Fayard/Pluriel.

Caccia 2010: Fulvio Caccia (dir.), *La transculture et ViceVersa*, Montréal, Triptyque.

Calvet 1987 (1999): Louis-Jean Calvet, *La guerre des langues*, Paris, Hachette.

Calvet 1999: Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

Calvet 2002: Louis-Jean Calvet, *Le marché aux langues*, Paris, Plon.

Carrère, Masood 2014: Céline Carrère, Maria Masood, *Le poids économique des principaux espaces linguistiques dans le monde*, FERDI.

Carrère d'Encausse 2010: Hélène Carrère d'Encausse, *Le « mystère de l'Académie » : pouvoir intellectuel, pouvoir politique*, Discours du 2 décembre 2010, Académie française (http://www.academie-francaise.fr/le-mystere-de-lacademie-pouvoir-intellectuel-pouvoir-politique-seance-publique-annuelle).

Casanova 1999: Pascale Casanova, *La république des lettres*, Paris, Seuil.

CESR d'Aquitaine 2005: *Rapport « Langues et cultures régionales »*.

Cerquiglini 1991: Bernard Cerquiglini, *La naissance du français*, Que-sais-je ?, Paris, PUF.

Chambon, Carles 2007: Jean-Pierre Chambon, Hélène Carles, « À propos du traitement des emprunts à l'occitan dans le "Trésor de la langue française" », dans Pierre Rezeau (éd.), *Richesse du français et géographie linguistique*, De Boeck supérieur.

Chaurand 1999: Jacques Chaurand (dir.) *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

Conseil de l'Europe 2006: Division des politiques linguistiques, *Profil de la politique linguistique éducative, Grand-Duché de Luxembourg*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

Dante 1303 (1996): Dante, *De l'éloquence en langue vulgaire*, 1303, *Œuvres complètes*, La Pochotèque.

Darmon 2018: Muriel Darmon, « Qu'est-ce que la socialisation ? », dans *Sciences Humaines* N° 301 mars 2018.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

Debray 2017: Régis Debray, *Civilisation. Comment nous sommes devenus américains*, Paris, Gallimard.
Debray 2018: Régis Debray, *France-Amérique, Un échange de bons procédés*, 12 rencontres inattendues, France Culture, Autrement, Paris.
Dedieu 2003: Jean-Philippe Dedieu, « Les élites africaines, enjeu de la diplomatie scientifique des États-Unis », dans *Politique étrangère, n° 1/2003* – 68e année, p. 119–131.
De Mauro 1963: Tullio De Mauro, *Storia linguistica del'Italia unita*, Roma-Bari, Editore Laterza.
De Romilly 2007: Jacqueline De Romilly, *Dans le jardin des mots*, Paris, Éditions de Fallois.
Fabiani 2018: Jean-Louis Fabiani, « Bourdieu, et après ? », dans *Sciences Humaines*, N° 301 mars 2018.
Frath 2016: Pierre Frath, « Anthropologie de l'anglicisation des formations supérieures et de la recherche », dans *Plurilinguisme et créativité scientifique*, Paris, OEP, Collection Plurilinguisme 2016/2, p. 73–89.
Fumaroli 2001: Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Le livre de poche.
Gadet 2017: Françoise Gadet (dir.), *Les parlers jeunes, dans l'Ile-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys.
Graddol 1997: David Graddol, *The futur of English*, British Council.
Graddol 2006: David Graddol, *English Next*, British Council.
Hancil 2013: Sylvie Hancil, *Histoire de la langue anglaise*, Rouen, PUR.
Héritier 2013: Françoise Héritier, *Le goût des mots*, Paris, Odile Jacob.
Judge 2007: Anne Judge, « Codification, standardisation et comment s'en passer : le cas de l'anglais britannique », dans *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 2/ 2007, p. 101–114, Amiens.
Le Bras, Todd 1981: Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, *L'invention de la France*, Paris, Librairie générale française.
Legendre 2007: Jacques Legendre, *L'enseignement des littératures européennes*, Actes du colloque organisé le 11 décembre 2007 au Palais du Luxembourg, Les rapports du Sénat.
Lusignan 2004: Serge Lusignan, *La langue des rois au Moyen Âge, Le français en France et en Angleterre*, Paris, PUF.
Marazzini 1999: Claudio Marazzini, *Da Dante alla lingua selvaggia*, Roma, Carocci editore.
Marcoux, Harton 2012: Richard Marcoux, Marie-Eve Harton, *Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060*, Cahiers de l'ODSEF (Observatoire Démographique et Statistiques des Espaces Francophones), Québec.
Moser 2010: Walter Moser, «Transculturation: métamorphoses d'un concept migrateur», dans *La transculture et ViceVersa*, Montréal, Triptyque, p. 33–59.
Nadeau, Barlow 2006 (2011): Jean-Benoît Nadeau, Julie Barlow, *Le français, quelle histoire*, Paris, Éditions Télémaque.
OIF 2014: *La langue française dans le monde*, Paris, Nathan.
Pour une littérature-monde en français, 2007 (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour_une_litt%C3%A9rature-monde_en_fran%C3%A7ais).
Ortiz 1940 (1991): Fernando Ortiz, *Contrapunteo cubano del tabaco y del azucar*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales.
Pimienta 2017: Daniel Pimienta, *Une approche alternative à la mesure des langues dans l'Internet et recommandations pour la réappropriation du thème par les chercheurs,* FUNREDES (Observatoire des langues et cultures dans l'Internet : https://funredes.academia.edu/DanielPimienta).
Quignard 2016: Pascal Quignard, *Les larmes*, Paris, Grasset.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)

Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, Rapport à la ministre de la culture et de la communication 2014.
Rey, Duval, Siouffi 2007: Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris, Perrin.
Sumien 2006: Dominique Sumien, *La standardisation pluricentrique de l'occitan : nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie*, Publications de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes (PAIEO 3), Brepols Publishers NV, Turnhout, Belgique.
Teulé 2006): Jean Teulé, *Je, François Villon*, Paris, Julliard.
Todorov 2007: Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris, Flammarion.
Videsott 2015: Paul Videsott, « Le français des chartes royales au temps de Louis XI », dans *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300) : Présentation et édition*, Strasbourg, ELIPHI.
Walter 1997: Henriette Walter, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Lafont.

Languages and Policies, Intertwined but Distinct Paths (II)

This study, the second chapter of which this article is, aims at disentangling the relationship between politics and languages and raises the question of to what extent and at what level it is possible to have a language policy and particularly a French language policy from a plurilingualism perspective. The bases of our argument is a comparative approach to the future of English and French. This approach is all the more legitimate since the two languages, despite the obvious supremacy of English, have some common characteristics as international languages. We like to point out that the French language is no longer the property of France. In fact, an objective look at nearly a millennium forces us to consider that the French language, which owes much to the French monarchy, has always had its own destiny, and there is no reason for this to change.

Despite the disappearance of thousands of languages by the end of this century, the idea of a single language is likely to remain a myth. Economic and technological factors and cultural dynamics play a role in both diversification and unification. From this point of view, the Francophone space, capable of assuming its linguistic diversity, has a decisive role to play in future balances.

BDD-A30230 © 2019 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.171 (2026-09-12 05:31:16 UTC)